

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES**

Mercredi 2 octobre 2019 – LA BASTIDE DE SEROU

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Collège régional : Kamal CHIBLI, Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Raymond BERDOU, Henri NAYROU.

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Adeline MAUDUIT, Louis BLAZY, Maurice BACHELET, Annie ALZIEU, Patrick GALY, Aurélie MIR, Gilbert COUVREUX, Bernard DELBOSC, Michel BOUCHE, Marc DUMONT, Jean-Claude COMMENGE, Jean-Christophe DEDIEU, Hervé CLAUSTRE, Josyane BEAULIEU, Jean-Noël VIGNEAU, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Frédéric VIGNOLES, Jean-Louis ATTANE, Jean-Paul ROUQUIER, Thierry PORTET, Bernard DEFFARGES, Michèle COLIN, Rose BALAGUE, Patrice COMENGE, Marc DELANGRE, Michel LOUBET, Didier MAZERIES, René CLASTRES, Sylvie DURAND, Jocelyne FERT, Claude PUJOL, Gérard GRANGER, Jean-Charles THORRE, Nathalie AURIAC, Jean-Michel DEDIEU, Christine TOUGNE, Sophie ESTEULLE, Jean-Claude BAREILLE, Geneviève ARNAUD, Marie-Cécile RIVIERE, Colette ROMIER, Gabriel FAURE, Jacqueline MAURAN, Bernard CAVAILLE, Alain PALMADE, Christian PORTA, Patricia TESTA, Yvon LASSALLE, Ginette BUSCA, Monique CHARLES, André DESCOINS, André VIDAL, Jean BOUSSION, Michel AUDINOS, Michel CARRIERE, Benoît ARAUD, François VERMONT.

Ont donné pouvoir :

Collège régional : John PALACIN à Kamal CHIBLI, Nathalie MADER à Kamal CHIBLI, François ARCANGELI à Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Christine TEQUI à Raymond BERDOU, Christine GASTON à Henri NAYROU.

Collège communal : Annie ALZIEU à Jacqueline MAURAND, Georges POULET à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Alain SERVAT à Geneviève ARNAUD, Marie-Léone BLAIN à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Didier PIQUEMAL à Geneviève ARNAUD.

Excusés ou absents :

Collège régional : Guy ESCLOPE.

Collège départemental : Alain BARI, Éric DONZE.

Collège communal : Yannick ALONZO, Jean-Luc FERNANDEZ, Emily STOTER, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Claude DUPUY, Jean-Claude DUBOIS, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN-MAURETTE, Michel ANQUET, Michel IMBERT, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Jeanne-Marie BARRE, Jean-Michel GUARINO, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Claude AYNIE, Marie-Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Nathalie DUPUY Cécile MENDOUEZ, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Christian CARRERE, Jocelyne SOUM, Simon BAVARD, Pierre ORTET, Huguette TOURET, Stéphane GARNIER, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIAILHE, Francis ROIG, Guy ROUMAT, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPAIN, Galaad BONFILS, Luc ARGENTY, Pierre PARIS, Denis BELARD, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Yvan GROS, Michel LIMOGES, Monique RALUY, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Antoine RODRIGUEZ, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Michel DEJEAN, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Bastien OCHANDORENA, Jacques BERTRAND, Richard DE MERITENS, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Janine PASCAL, Guy ENDRON, Frédéric BONNEL, Michel SUBRA, François MURILLO, Gérard ROVIRA, Catherine MERIOT, Guy PIQUEMAL, Thierry TOURNE, Fabrice BENETOUX, Christiane ODON, Pierrette LAPEYRE, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Pierre MIQUEU, Thierry TARIOL, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Edmond FAUP, Arsène BARBOSA, Damien BAREILLE, Gérard PIQUEMAL, Eliane JASPARD, Marc SAUVAGET, Jean-Michel PICARD, Sylviane REGALON, Roland MOLE, Michel PERUGA, Christian MOIROT, Rémi BERGE, Michel TARTIE, André RUFFAT, Francis BOY, Thierry SIRGANT, François VANDERSTRAETEN, Christiane BONTE, Maryse PERIGAUD, Patrick TIMBART, Pierre PEYRONNE, Robert KUMURDJIAN, Florence ROUCH, Didier CALVET, André EYCHENNE, Paul CAILLABA, Serge DERRAMOND, Sylvie DARS.

Invités :

Jean-Louis CAUSSE de l'Ariégeois Magazine, Germain JOLIBERT Maire de Cadarcet, Jean-Paul METAILLE du CNRS Géode, Richard DANIS des Amis du Parc, Yves ROUGES Vice-président des Amis du Parc, Robert ROUDIL Maire de Cescau, Stéphane PAJOT référent environnement à RTE, Jean-Luc CONTE Conseiller municipal de Gourbit, Erik PHARABOD délégué à RTE, Stéphane VILLARUBIAS Directeur à l'ONF, Bernard DEFAUT du Conseil scientifique, Jean-Marc BAZY Maire de Camarade, Christian MESTRINER adjoint au Maire de Bonac-Irazein, André PECHIN Délégué au SCOT de la Vallée de l'Ariège, Robert THIRION Maire d'Orgibet, Sophie PRIVAT associée chez ATESIN, Philippe DENIAU coordonnateur environnement RTE, Patrick LAFFONT Maire de Bordes-Uchentein, Alex MIROUSE Maire de Clermont, Noëlle MORALES Maire de Le Port, Paul CAYROL Maire de BENAC, Pierre EYCHENNE Maire de Durban sur Arize, Jean-Luc ROUAN adjoint au Maire de Saurat, Pierre VILLE Maire de Ganac, Francis GOUZY Directeur d'ATESIN, Philippe PUJOL Président de la communauté de communes du Pays de Tarascon, Mathilde CASTILLON de ATESIN.

PREMIERE SEANCE

Séance sans vote

La réunion commence par la signature de la convention avec RTE représenté par son délégué régional Erik PHARABOD et le bureau d'études ATESYN représenté par Francis GOUZY.

I – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC RTE ET ATESIN (RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE)

Le Syndicat mixte du PNR est engagé depuis début 2017 dans un partenariat avec l'entreprise RTE, gestionnaire des lignes hautes et très haute tension, dans l'objectif de l'accompagner pour mettre en œuvre de modes de gestion durables et écologiquement optimaux de l'emprise de ces lignes.

Ce partenariat se traduit par des chantiers, sur le terrain, en accord avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés. Démarré dans la partie orientale du PNR dans le périmètre d'intervention du GMR « Pyrénées » de RTE, il est en cours d'extension en Couserans, dans l'aire du GMR « Béarn ».

II – REMISE DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PNR SUR LES BRÛLAGES PASTORAUX EN ARIEGE

Au cours de l'hiver 2017, des opérations de brûlage pastoral dans les hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos, mal maîtrisées et pour certaines effectuées sans respect de la réglementation, ont dégénéré en larges incendies, nécessitant l'intervention du SDIS 09 (Service Départemental d'Incendie et Secours). Ces incendies ont ravivé en Ariège une polémique entre les partisans de la réouverture paysagère ou de l'entretien des milieux par l'utilisation du feu et ses opposants, dans un double contexte de déprise agricole et de changement climatique, ce qui en fait une question socialement vive.

Soucieux d'apaiser les tensions et d'acquérir des connaissances scientifiques sur l'intérêt ou non des brûlages pastoraux, le Bureau syndical du SMPNR a sollicité alors le Conseil scientifique du PNR, dans une délibération du 20 mars 2018. Le Bureau a demandé au Conseil scientifique la production d'une note de synthèse, qui fasse le point sur l'histoire et la législation des feux pastoraux en Ariège, étudie les effets avérés ou probables de ces feux dans leur diversité et leur complexité, présente des comparaisons de pratiques d'ouverture des milieux et replace l'ensemble dans le contexte des enjeux de société actuels et futurs.

En réponse à cette sollicitation, le Conseil scientifique a désigné en son sein un groupe de travail, regroupant des chercheurs en sciences humaines et en sciences de la nature, qui a produit une note de synthèse qui a été officiellement remise en séance par Anne CALVET, présidente du Conseil scientifique.

Ont ainsi contribué à cette note de synthèse, par ordre alphabétique les membres du Conseil scientifique suivants : Anne CALVET présidente du Conseil Scientifique, Bernard DEFAUT spécialiste de l'entomofaune et des relations climat-végétation, Gaëlle FEDRIGO chargée de mission agro-environnement et biodiversité au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, Gérard LARGIER directeur du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Emmanuel MENONI chargé de mission à l'ONCFS spécialiste de la faune de montagne, Jean-Paul METAILIE directeur de recherches CNRS émérite – laboratoire GEODE, Gilles POTTIER herpétologue et Aurélien Ribes climatologue au centre national de recherches météorologiques de Toulouse.

Anne CALVET présente une synthèse du rapport. Elle précise qu'il est disponible sur le site internet du SMPNR. Suite à cette présentation le Président remercie le Conseil scientifique pour la qualité de son travail.

III - REVISION DE LA CHARTE DU PNR

Le Président rappelle que la Charte du PNR est valide jusqu'au 28 mai 2024. Afin d'être renouvelée, pour une période de 15 ans jusqu'en 2039, elle doit faire l'objet d'une procédure dite « de révision de Charte », qui couvrira plusieurs années.

Il s'agira notamment d'établir un bilan de la Charte initiale valide depuis 2009, intégrant une évaluation de sa mise en œuvre, de rédiger une nouvelle Charte puis de la soumettre à enquête publique puis à l'approbation des collectivités concernées, à celle des instances nationales et enfin à validation par l'Etat pour une nouvelle période de 15 ans.

Le Président explique que cette séquence est à conduire compte-tenu des échéances électorales à venir d'ici 2024, qui impacteront le calendrier et la conduite de la révision de la Charte. Aussi il précise qu'aucune décision ne sera prise avant les élections municipales, néanmoins il est nécessaire d'en discuter dès maintenant.

Le Président présente un point d'information. Puis il propose sur cette base d'engager les échanges sur la conduite de la révision de la Charte du PNR et sur son périmètre géographique de révision.

Benoît ARAUD, maire d'Ornolac, délégué au SMPNR pour la communauté de communes du Pays de Tarascon, tient à souligner que la communauté de communes du Pays de Tarascon a décidé d'adhérer au SMPNR en précisant que son objectif est que toutes les communes de cette communauté de communes fassent partie du SMPNR. Aujourd'hui 13 font partie du SMPNR, 7 n'en font pas partie dont 5 sont sur les deux rives de l'Ariège. L'intégration totale de la communauté de communes simplifierait les choses.

Le Président répond qu'à l'époque le Bureau d'étude a défini la rivière Ariège comme un frontière pour délimiter le territoire du PNR.

Michel AUDINOS, maire de Soula, élu délégué pour la communauté d'agglomération Foix-Varilhes, ajoute que des zones Natura 2000 ne font pas partie du PNR et alors qu'en tant que zone Natura 2000 la qualité de la flore et de la faune n'est plus à démontrer. Aussi vu la qualité paysagère de la commune de Soula, elle peut prétendre à l'intégration dans le périmètre du PNR. Noëlle MORALES, maire de Le Port défend aussi la richesse de Mercus, où il y a une énorme châtaigneraie. Elle pense que c'est aussi une commune qui pourrait intégrer le périmètre du Parc.

Le Président répond que ce n'est pas parce qu'une commune ne fait pas partie du Parc qu'il ne lui est pas reconnu une qualité paysagère et environnementale. Il sera nécessaire de poser des limites pour définir un périmètre cohérent, à la mesure des moyens techniques et humains pour animer le projet.

Alex MIROUSE, maire de Clermont, rappelle l'historique, la nécessité de se poser la question « Un parc, pour quoi faire ? ». L'extension du périmètre doit se penser comme un projet et se faire en bonne intelligence des moyens et des outils disponibles.

Jean-Claude BAREILLE, élu délégué pour la commune de Sentein souligne que sur ce territoire il y a des zones Natura 2000, des mines vestiges de l'histoire passée. Ce sont des richesses patrimoniales et pourtant ce sont des zones qu'il faudrait nettoyer pour ne plus avoir de poubelles industrielles dans le PNR. La défense du paysage doit être selon lui une priorité de la nouvelle Charte.

Le Président signale qu'aujourd'hui déjà les paysages sont une priorité. Les actions sont limitées par les moyens financiers et humains. Néanmoins il note la proposition. De plus il ajoute qu'il est tout à fait d'accord sur la nécessité de définir un projet. Il doit être écrit dans un processus de renouvellement de la Charte très codé, normé. C'est un processus obligatoire pour le succès du renouvellement. La loi demande de définir dans un premier temps le périmètre. Ce qui n'est pas un problème car le projet est connu : la défense des paysages, la marque Valeur Parc, un territoire préservé, les énergies renouvelables, un développement économique harmonieux, respectueux des hommes et de son environnement.

Le débat se termine. Le Président propose de programmer le sujet de la révision de la Charte à chacun des réunions du Comité syndical. Ensuite il poursuit sur la seconde partie de la réunion.

DEUXIEME SEANCE : DECISIONS ORDINAIRES

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Président propose d'approuver le compte rendu de la précédente réunion, du 12 juillet 2019 à Ganac. Il est approuvé à l'unanimité.

II - DECISIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

Proposition de décision modificative BP 2019 n°2

Camille JAUDIN, Directrice adjointe présente la proposition de décision modificative. Cette modification prend notamment en compte l'intégration de nouvelles actions.

Le Président propose de l'approuver. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Décisions relatives au personnel

Afin d'animer un certain nombre de programmes et projets, Le Président propose la création d'un certain nombre d'emplois en CDD ; ceux-ci sont cofinancés dans le cadre des programmes auxquels ils se rapportent.

Camille JAUDIN les décrit un par un en détail :

- afin d'animer la révision de la Charte du SMPNR, est proposée la création d'un emploi de contractuel, co-financé par la Région Occitanie.
- afin de mettre en œuvre le projet européen LIFE ARTISAN pour lequel le SMPNR vient d'être retenu, est proposée la création d'un emploi de contractuel en référence au grade d'Ingénieur sur la période du projet.
- afin de poursuivre le Contrat de Restauration de la Biodiversité 2 du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, cofinancé par la Région Occitanie et les fonds FEDER, est proposée la création de l'emploi en référence au grade de technicien sur la période du projet.
- afin d'animer le Contrat Territorial Occitanie, est proposée la création d'un emploi de contractuel à temps partiel cofinancé par la Région Occitanie.
- afin de permettre l'évolution de carrière des agents au sein du syndicat, est proposée la création d'un emploi de rédacteur principal.

Camille JAUDIN souligne que les embauches effectives dépendront des réponses des financeurs sollicités.

A l'unanimité l'ensemble de ces emplois sont créés afin de mettre en œuvre les projets.

III - POINTS DIVERS

Le Président annonce qu'il a rencontré l'Inspecteur d'Académie ainsi que le Recteur. Il souhaite que l'histoire et les missions du SMPNR soient racontées aux élèves. Il y a pour cela un projet de convention avec l'Académie pour que les enseignants relaient le message auprès des élèves. Le Syndicat mixte fournira la matière première, les outils. Les enseignants pourront s'en emparer. Il est important que les élèves soient sensibilisés au PNR.

Le Président rappelle son souhait de créer un centre d'interprétation sur le site de la ferme d'Icart. A travers toutes les thématiques comme le bouquetin, l'ardoise, la pierre sèche, ... ce centre sera un outil de promotion du territoire, de communication et de valorisation.

Le Président remercie chaleureusement la Fédération des chasseurs de l'Ariège pour sa participation à la première phase de la réintroduction du bouquetin. Il explique que le Parc a organisé une sortie sur le terrain avec Madame la Préfète afin de lui présenter les résultats de la réintroduction du bouquetin. La journée a été particulièrement réussie. Les participants ont eu la chance de voir des bouquetins, des isards par une belle journée ensoleillée.

La prochaine réunion du Comité syndical est prévue le 6 décembre. L'ordre du jour sera notamment consacré au Débat d'orientation budgétaire.

Le Président présente deux nouvelles personnes récemment embauchées au SMPNR Lucile CHAMAYOU et Amélie LE STER. Yvon LASSALLE, Maire de Pailhès tient à dénoncer des projets photovoltaïques. Il est important que le Parc soutienne les énergies renouvelables mais pas n'importe quels projets. Ainsi sur le lac de Mondély, il y a un projet de parc photovoltaïque flottant qui ne peut pas être validé.

Le Président le remercie pour son intervention et lui soutient qu'il va se renseigner et prendre les positions nécessaires. Il sera vigilant.

Yves ROUGES, Vice-président des Amis du Parc tient à remercier le Président pour sa venue au port de Martérat dans le cadre d'une rencontre du Parc Pyrénéen des 3 nations, entouré par les Amis du Parc. C'était un bon moment. D'autre part, au nom des Amis du Parc, il tient à manifester son soutien au nouveau Parc en création, en Comminges.

Le Président le remercie et remercie les Amis du Parc pour la qualité de leur soutien.

Mathilde PINTO Responsable du Service Biodiversité et Territoires à la Région Occitanie – Pyrénées Méditerranée donne les dernières informations sur la création du Parc du Comminges. Le 26 mars dernier, l'association de préfiguration a été créée. Carole DELGA en est la Présidente et François ARCANGELI le Vice-président. La Région va délibérer sur la création du Parc, puis le Préfet sera saisi. Le démarrage de l'écriture de la Charte est prévu pour 2020. Mathilde PINTO souligne que le calendrier du projet de Parc du Comminges et celui du renouvellement de la Charte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises vont permettre des échanges, des collaborations intéressants.

Une fois les échanges terminés le Président clôt la séance, qui est suivi par le verre de l'amitié.

**Le Président,
Kamel CHIBLI**